

### Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2024-17 visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 22 logements et de 4 étages au 100, boulevard Curé-Poirier Ouest (lot 3 221 533) (district des Explorateurs)	9 avril 2024 30 avril 2024

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à [greffe.vl@longueuil.quebec](mailto:greffe.vl@longueuil.quebec).  
Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 30 avril 2024.



Véronica Mollica  
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil